

Direction générale de l'environnement Direction de l'énergie

EN-VD-3

Justificatif énergétique Chauffage et eau chaude sanitaire Objet de compétence communale

Commune :			N° parcelle :			
Objet :						
Production de chaleur						
Installation	Type de générateur de cha	lleur	Puissance thermique	But		
	_		kW	Ch ECS		
	-		kW	Ch ECS		
	_		kW	Ch ECS		
	le mode réversible pour une progères type pavillon ou container ont l'obliga		→ joindre le formulair	e EN-VD-5		
Surface de réfé	érence énergétique SRE	m²	Dont neuf :	m²		
importateur). Proje	teur/euses, installateur et contrôleurs do	isolation d'usine (déclaratio isolation sur place (annexe ance fédérale sur l'énergie, art 10) doit êtroivent seulement sur demande indiquer le norude sanitaire (article 32 RLVI	3 RLVLEne) e fournie par le distribu n du fournisseur.	teur (fabricant		
Isolation des corobinetterie et p		☐ oui ☐ non, motif de dérogation : ↓	LEHE)			
-	'émission de chaleur (art paleur uniquement k isolés :	icle 33 RLVLEne) □ oui □ non, motif de dérogation : ↓				
Température de départ par dispositif d'émission de chaleur :		radiateur / convecteur / ☐ ≤ 50°C aérochauffeur ☐ > 50°C, motif : ↓				
			35°C 35°C, motif : ↓			
Régulation de l	a température par local :	 □ vanne thermostatique □ électronique avec sonde d'ai □ aucune, car chauffage au somax. ≤ 30°C (justificatif à fomation de la companyation) 	l avec température	de départ		



Direction générale de l'environnement Direction de l'énergie

EN-VD-3

Justificatif énergétique
Chauffage et
eau chaude sanitaire
Objet de compétence communale

Production d'eau ch	aude sanitaire (E	CS), (article	e 31 RLVLEne)	
Accumulateur ECS :		☐ isolation d'usine (déclaration de conformité①) ☐ isolation sur place (annexe 3 RLVLEne)		
Température ECS ≤ 60°C	.:	☐ oui	\square non, motif de dérogation : \downarrow	
Isolation de la distribution ECS selon annexe 3 RLVLEne :		oui oui	☐ non, motif de dérogation : ↓	
			l'énergie, art 10) doit être fournie par le distributeur (fabricant, ur demande indiquer le nom du fournisseur.	
Décompte individue (Soumis dès 5 unités d'oc		uffage et d	'ECS (DIFC), (articles 41 à 44 RLVLEne)	
Nombre d'unité d'occupat	ion :			
Bâtiment neuf ou existant	rénové équipé :	oui non	☐ Puissance thermique spécifique < 20W/m² _{SRE} Label Minergie P Demande de dérogation, motif : ↓	
Résidence seconda	ire non oui	non soumis soumis → F	s (art 48a RLVLEne) Réglage à distance d'au moins 2 niveaux de température ambiante par unité d'occupation : oui non, motif de dérogation ↓	
Explications/motifs	de non-conformit	- :é et deman	nde de dérogation	
Signatures				
Nom et adresse, ou tampon de l'entreprise	Justificatif établi par :		A REMPLIR PAR LA COMMUNE Le justificatif est certifié complet et correct	
Responsable, tél. :				
Adresse mail :				
Lieu, date, signature :				